



Mobilités étudiantes (études, stages ou séjours de recherche)

Le Cnam a été sélectionné et a obtenu un financement dans le cadre du programme Erasmus+ Mobilité internationale de crédits (MIC). Le programme vise à promouvoir les échanges internationaux entre les établissements d'enseignement supérieur pour les étudiants.es et les personnels universitaires.

Pour l'année universitaire 2021/2022, des mobilités étudiantes entre le Cnam à Paris (France) et l'Université Polytechnique de Tomsk (TPU), l'Université d'Etat de Tomsk (TSU) et l'Université d'État de Novossibirsk (NSU) (Fédération de Russie) sont proposées dans le domaine du Génie Electrique comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Fux des mobilités	Etablissement d'origine	Etablissement d'accueil	Places et durées maximales des mobilités	Discipline	Type de Mobilités	Langues parlées
Sortant	CNAM	TPU	4 mobilités de 6 mois maximum	Génie électrique	Etudes	- Etude : Anglais B1
Entrant	TPU, TSU, NSU,	CNAM	1 mobilité de 12 mois maximum OU 2 mobilités de 6 mois maximum	Génie électrique	Etude ET/OU stage OU séjour de recherche	- Etude : Français B1 - Stage et séjour de recherche : Français ou Anglais B1



Mobilités étudiantes sortantes en Génie Electrique pour 2021/2022

Appel à candidatures 2021/2022, financement de la mobilité étudiante :

Les étudiant.es en 3^{ème} année de FIP (Formation d'Ingénieur en Partenariat) dans la spécialité Génie électrique du Cnam ont la possibilité de candidater pour effectuer un séjour d'études à l'Université Polytechnique de Tomsk (TPU) (<https://tpu.ru/en>) en Fédération de Russie, dans la limite de 4 étudiant.es pour une durée maximale de 6 mois. Ce séjour, de mi-août 2021 à mi-février 2022, correspondra à la dernière séquence académique de leur formation d'ingénieur. Pour ces mobilités, 3 bourses complètes et 1 bourse partielle sont disponibles. Les étudiant.es sélectionné.es pour les bourses complètes recevront une allocation mensuelle de 700 euros et une participation forfaitaire aux frais de voyage de 820 euros. L'étudiant.e sélectionné.e pour la bourse partielle recevra une allocation mensuelle de 700 euros mais ne disposera pas de participation aux frais de voyage.

Dans ce cadre, la formation spécifique dispensée par la TPU est orientée « réseaux de distribution et de transport de l'énergie électrique ». La formation étant dispensée en anglais, un niveau B1 dans cette langue est demandé. Le détail des unités d'enseignements et des ECTS correspondants sera fourni prochainement.

Les étudiant.es du Cnam intéressé.es par une mobilité au sein de la TPU doivent directement contacter M. Clément MAYET (clement.mayet@lecnam.net), Maître de Conférence en Génie Electrique et responsable de la FIP EPRM au CNAM. Vous pouvez candidater jusqu'au 1 mars 2021 en transmettant un CV et une lettre de motivation en anglais à M. Clément MAYET ainsi que tous justificatifs du niveau d'anglais (B1 demandé) et de russe (A1 minimum demandé, sinon obligation de suivre une formation au Cnam à partir de mars 2021).

Les candidat.es seront sélectionné.es par deux comités, tout d'abord au Cnam, puis à la TPU. Des enseignant.es spécialistes du domaine et de langues composeront ces comités. Les critères de sélection sont les suivants : un niveau minimum de langue, une préformation à la mobilité obligatoire en langues et culture, un projet de mobilité pertinent avec le parcours antérieur et les objectifs académiques et professionnels et la situation personnelle du candidat.

Les étudiant.es sélectionné.es seront mis en contact avec l'ambassade de la Fédération de Russie en France afin de faire leur demande de Visa. Il.les seront accueilli.es par l'organisation étudiante de la TPU à leur arrivée à Tomsk et chacun.e sera associé.e à un.e étudiant.e russe de la TPU qui l'aidera dans ses démarches administratives, l'orientation dans la ville, l'organisation de l'université et du campus, etc. Des chambres en résidences universitaires seront proposées par la TPU.



Mobilités étudiantes entrantes en Génie Electrique pour 2021/2022

Appel à candidatures 2021/2022, financement de la mobilité étudiante :

Les étudiant.es en Master et en Doctorat dans le domaine du Génie Electrique à l'Université Polytechnique de Tomsk (TPU), l'Université d'Etat de Tomsk (TSU), et l'Université d'Etat de Novossibirsk (NSU) (Fédération de Russie) peuvent postuler au Cnam à Paris (France) pour les différents types de mobilités (études et stages combinés, études uniquement, stages ou séjours de recherche uniquement) (voir descriptions ci-dessous).

Les étudiant.es sélectionné.es recevront une allocation mensuelle de 850 euros. En fonction du type de séjour sélectionné, une participation forfaitaire aux frais de voyage de 820 euros pourra également être délivrée.

La sélection des candidat.es sera effectuée par un premier comité de sélection dans leurs universités d'origine, puis un second au Cnam. Des enseignant.es spécialistes du domaine et de langues composeront ces comités. Les critères de sélection sont les suivants : un niveau minimum de langue, une préformation à la mobilité obligatoire en langues et culture, un projet de mobilité pertinent avec le parcours antérieur et les objectifs académiques et professionnels.

Les étudiant.es intéressé.es doivent envoyer un CV et une lettre de motivation en anglais, et un certificat de niveau B1 minimum en français pour un séjour d'études ou un certificat minimum de niveau B1 en anglais (et minimum A2 en français fortement recommandé) ou en français pour un stage de recherche. La date limite de dépôt des candidatures est le 1er mars 2021.

Les étudiant.es intéressé.es de l'Université polytechnique de Tomsk (TPU) doivent contacter M. Anton V. Prokhorov (antonprokhorov@tpu.ru).

Les étudiant.es intéressé.es de l'Université d'État de Tomsk (TSU) doivent contacter Artem Rykin, directeur des relations internationales (a_rykun@mail.ru).

Les étudiant.es intéressé.es de l'Université d'État de Novosibirsk (NSU) doivent contacter Mme Michèle Debrenne (micheledebrenne@gmail.com).

Etudes et stages combinés :

Dans le cadre du programme Erasmus+ Mobilité Internationale de Crédit (MIC), les étudiant.es en Master dans le domaine du Génie Electrique ont la possibilité de candidater pour effectuer un séjour de 12 mois associant études et stages de recherche. Le séjour, d'une durée totale de 1 an, serait donc composé au premier semestre de 6 mois d'étude au Cnam dans la formation EPRM (voir ci-dessous la section « étude uniquement ») et au second semestre d'un stage de recherche de 6 mois (voir ci-



dessous la section « stage ou séjour de recherche uniquement ») à définir au sein du laboratoire SATIE.

Etudes uniquement :

Les étudiant.es en Master dans le domaine du Génie Electrique ont la possibilité de candidater pour effectuer un séjour d'étude au Cnam (<https://www.cnam.fr/>) de Paris dans la Formation d'Ingénieur en Partenariat (FIP) EPRM (Electronique de Puissance, Réseaux et Motorisation) pour une durée de 6 mois. Ce séjour devra s'effectuer pendant le premier semestre de septembre 2021 à février 2022 et devra correspondre à la période de leur premier semestre de 2^{ème} année de Master (dernière année). La formation étant dispensée en français, un niveau B1 dans cette langue est demandé. La liste des unités d'enseignements et des ECTS correspondants est donnée ci-dessous (version provisoire non définitive).

Unité d'enseignement	ECTS
Dimensionnement et choix de motorisation	2
Electromagnétisme – CEM	2
Fiabilité et sureté de fonctionnement	2
Mécanique (RDM, mécanique des fluides)	2
Commande embarquée	4
GTC – GTB – Réseau de terrain – Supervision	2
Cycle de conférences	2
Energie renouvelable, stockage et connexion au réseau (smart grids)	2
Réseaux de transport – convertisseurs associés – Smarts Grids	2
Projets de synthèse EPRM	2
Systèmes électrotechniques – Commandes évoluées	2
Travaux Pratiques d'approfondissement	2
Sciences économiques humaines et sociales	4
Anglais – Expression écrite et orale	2
TOTAL	32

Stages ou séjours de recherche uniquement :

Les étudiant.es en Master et en doctorant dans le domaine du Génie Electrique ont la possibilité de candidater pour une bourse de mobilité afin d'effectuer un stage ou un séjour de recherche au Cnam de Paris pour des durées allant de 6 à 12 mois. Ce séjour devra s'effectuer sur l'année universitaire 2021/2022. Dans ce cas, un niveau B1 en français et/ou en anglais est demandé.

Les étudiant.es doivent trouver leur stage/séjour de recherche au préalable de la demande de financement de mobilité. Des stages/séjours de recherche peuvent être proposés directement par le Cnam (<https://eeam.cnam.fr/epn-electronique-electrotechnique-automatique-mesures-eeam-/>) ou au sein du laboratoire de



Cofinancé par le
programme Erasmus+
de l'Union européenne

le **cnam**

recherche SATIE (Systèmes et Applications des Technologies de l'Information et de l'Energie) (<http://satie.ens-paris-saclay.fr/>) dont le Cnam fait partie.

Pour les demandes de stages/séjours de recherche au SATIE les étudiant.es peuvent contacter M. Clément MAYET (clement.mayet@lecnam.net), Maître de Conférence en Génie Electrique au Cnam et au SATIE.